André-Hubert FOURNET:

un prêtre diocésain

Père Armel de SAGAZAN

Prêtre diocésain, supérieur du Séminaire de Poitiers, après avoir été curé de paroisse.

Saint André-Hubert FOURNET, un « prêtre diocésain »

INTRODUCTION

- «devenir prêtre » séculier (correspondance avec un jeune futur ordinand
- l'état du presbyterium en 1800 après la tourmente révolutionnaire
- deux grandes interrogations, deux missions urgentes
- A Le relèvement du clergé séculier (de 1400 à 400 prêtres pour 750 Paroisses réduites à 500). i
 - a) les correspondances
 - b) les « Associés aux Filles de la Croix » ou « les Pères de la Croix » ou « les Pauvres Enfants et Serviteurs de la Croix ».
 - c) une règle de vie, une spiritualité : « mihi mundus crucifixus est, ego mundo », les retraites ecclésiastiques, les conférences spirituelles.
 - d) les liens avec l'autorité (Abbé de Moussac)

B - Les jeunes clercs, un défi.

- 1) les presbytères
- 2) les collèges et écoles cléricales
- 3) les petits séminaires

CONCLUSION

L'actualisation d'une telle oeuvre en 2002?

BIBLIOGRAPHIE

COUSSEAU 2 Notice historique sur Monsieur André-Hubert Foumet, Poitiers

Imprimerie de François-Aimé Barbier 1835

FOURNET A-H. Lettres, imprimerie monastique de St Julien-l'Ars, 1969

MOUSSAC (Marquis de) Un prêtre d'autrefois, l'Abbé de Moussac, vicaire général de Poitiers

(1753 - 1827), Paris 191 1.

RIGAUD 3 : Vie du vénérable serviteur de Dieu, le Bon Père, André-Hubert

Foumet, fondateur et premier supérieur des Filles de la Croix, dites

Soeurs de St André, typographie Oudin, 1885.

SAUBAT Jules 4 : André-Hubert Foumet, fondateur de l'Institut des Filles de la Croix

dites Soeurs de St André, tome II, imprimerie Lesbordes, Tarbes,

1925.

^{1 -} Constitutionnels, «assermentés », réfractaires, concordataires, anti-concordataires, exilés.

^{· --} Mgr.. évêque d'Angoulême, ancien supérieur du grand séminaire de Poitiers.

³⁻ Oblat de St Hilaire, chanoine honoraire de Poitiers.

⁴⁻ Prêtre su Sacré Coeur de Jésus de Bétharram.

INTRODUCTION

- « devenir prêtre » séculier: lettre du Bon Père à un futur ordinand (i)

Après le Concordat signé le 15 Juillet 1801, si nous faisons l'état des lieux, qu'en est-il du nombre des prêtres, des paroisses sans curés ?

Le 30 Octobre 1806, le préfet de la Vienne déclare : « Où trouvera-t-on des ministres pour remplir les fonctions du culte ? Les vieux meurent ou se retirent dans leur famille, les jeunes, il n'y en a pas dix dans mon département ! »

- à la fin de l'Ancien Régime, on comptait 1395 prêtres séculiers dans le diocèse. Il n'en restait en 1800 qu'un peu moins de 500.

Avant 1802, on compte 293 prêtres décédés

30 infirmes

150 mariés

135 encore exilés

20 retirés dans leur famille.

soit 628 prêtres indisponibles ou disparus.

Il y a aussi 50 « défroqués », constitutionnels acharnés ou anti-concordataires.

213 paroisses sont supprimées. Sur les 521 cures restantes, 172 sont vacantes. B manque 200 vicaires. La lettre pastorale du 21 octobre 1816 précise qu'il y a encore 380 paroisses sans pasteurs. (Mr de Moussac, vicaire général palie à la vacance du siège épiscopal jusqu'en 1819).

les **conditions de vie des prêtres** étaient fort misérables. Beaucoup de prêtres se retirent dans leur famille pour survivre. J. Saubat parle de « misère ».Le préfet de la Vienne, le 22 Octobre 1806, déclare : « quel est le père assez insensé pour dépenser beaucoup d'argent à l'instruction de ses enfants, qui les destinerait à un état sans considération et qui n'offre même pas la satisfaction des premiers besoins de la vie ? »

« Le mal dominant d'alors, le sujet d'épouvante pour ceux qui présidaient à nos églises, c'était la perspective de l'extinction prochaine du sacerdoce. Les infirmités et la vieillesse achevaient d'enlever ceux que la guillotine avait épargnés et qui avaient survécu aux souffrances de l'exil ».

- Le Père André-Hubert Fournet connaît l'état des lieux, leurs ruines et leurs misères. Mais il n'y va pas seulement de l'état des prêtres séculiers, il y va de l'état moral, économique, religieux, des gens du Poitou, fort affectés par la tourmente révolutionnaire. L'échafaud, l'exil, la prison ont « purifié » violemment la fonction sacerdotale. Perdre les deux tiers de ses prêtres pulvérise le modèle des 752 paroisses de l'Ancien Régime avec chacune son curé et ses vicaires.

La première mission du Bon Père sera le recrutement de futurs prêtres. Mais où ?

Dans les familles nobles et bourgeoises comme avant ? Les bénéfices se transmettant d'oncle à neveu.

Dans les familles d'artisans, de paysans, familles chrétiennes, simples ? Mais comment les former puisqu'il n'y a plus de séminaire ? Sur le terrain, auprès des curés, dans les presbytères ?

<u>Deux interrogations pour</u> notre saint prêtre du Poitou :

Comment relever le clergé local, le soutenir, le fortifier au lendemain de la révolution?

Comment saisir le défi de la formation d'une nouvelle génération de clercs ; de pasteurs ?

Le diocèse de Poitiers n'aura quasiment pas d'évêque résidant de 1804 à 1819.

Ce n'est qu'alors que Monseigneur Jean Baptiste de Bouillé s'installera pour rester sur le siège de Poitiers jusqu'en 1842.

A - Le relèvement du clergé séculier

Complétons les « statistiques » de J.Saubat.

En 1805, alors que Mgr. Jean-Baptiste Bailly vient de mourir à 40 ans après seulement 15 mois d'épiscopat (nommé évêque concordataire fin septembre 1803, sacré le 31 octobre 1802), sont répertoriés 302 ecclésiastiques dont 117 constitutionnels, 90 assermentés, 9 soumissionnaires, 86 « sans qualification ».

« C'est avec ces scories de la désertion et de l'Institution cléricales, amalgamées avec les débris du clergé fidèle décimé par les proscriptions et les supplices, par la vieillesse et par la mort, qu'il fallait refaire, au moment du concordat, un clergé suffisant pour répondre aux besoins religieux les plus urgents et pour réparer tant bien que mal les ruines les plus lamentables accumulées par le cyclone révolutionnaire, qui commençait à peine à s'apaiser ».(i)

C'est un presbyterium affaiblie divisé, blessé, qui apparaît à l'heure du Concordat: constitutionnels, assermentés, réfractaires, exilés, concordataires, anti-concordataires... Mgr. De St Aulaire, 109ème évêque de Poitiers, depuis 1759, traversera l'époque révolutionnaire où 70 % des prêtres seront jureurs (970) où Mautault, évêque constitutionnel de la Vienne le 4 Septembre 1791, sera président du Directoire et Préfet de la Vienne dès le 16 Novembre de la même année, où Mestadier sera le dernier évêque constitutionnel des Deux-Sèvres. L'abbé de Moussac sera le « fil rouge » au poste de vicaire épiscopal puis général, de Monseigneur Beaupoil de St Aulaire à Monseigneur Bouillé.

Comment recréer la confiance ? Le peuple se méfie de ces hommes que l'on montre aux parcours variés et souvent ambigus !

Le gouvernement favorise les constitutionnels (témoignage de l'abbé Baston vicaire général de Rouen) (2).

A) les correspondances.

Dans le recueil des Lettres imprimé en 1969 nous notons 26 lettres à des confrères: Monsieur Taury de Chauvigny, le curé d'Avanton, l'abbé Bertrand, cure de St Roman, l'abbé Forget qui succédera au Bon Père en 1820 à St Pierre de Maillé, le curé de La Puye, ou encore Mgr. d'Astros.... ce n'est visiblement qu'un échantillon.

Le Bon Père écrit à Monsieur Bertrand: « ce qui doit vous consoler, mon cher ami, c'est que Dieu ne demandera pas le succès mais les soins d'un charitable pasteur. »

Il reçoit de ses supérieurs, dès 1806, avec la mise en place de retraites ecclésiastiques, la mission de rejoindre les confrères pour favoriser la pratique de la fraternité sacerdotale.

Il exhorte les frères « indignes » comme l'abbé Babert de Béthines, l'abbé Chasteigner.

Monsieur de Moussac lui-même sera pénitent du Bon Père. Notons sa proximité avec l'abbé Robert Butaud, curé de Nalliers.

- le contenu de ces correspondances, selon Rigaud, est composé d'avis donnés entre autres pour la direction personnelle : « justus ex fide vivit (...) vous réfléchirez avant d'agir et de parier (vous entrerez souvent en vous-même, pour y voir et adorer la Sainte Trinité ; vous serez moins extérieur partout ; votre conversation intérieure sera avec Dieu, et l'extérieur de Dieu , vous vous conserverez dans la dépendance de Dieu et l'application à sa présence; vous tâcherez de demeurez dans votre paroisse, (...) caché, détaché comme y demeure Notre Seigneur Jésus Christ; vous éviterez les compagnies, visites, conversations inutiles ; vous êtes tout à Dieu et tout au peuple; à Dieu par le sacrifice et l'oraison, au peuple par l'enseignement et la dispensation des choses saintes ».

Moussac (Marquis) p.251

J. Saubat ch. 29

- B) les « Associés aux Filles de la Croix » ou les « Pères de la Croix » ou les « Pauvres Enfants et Serviteurs de la Croix ». Une règle de vie.

A l'époque des fondations missionnaires apostoliques, André-Hubert Foumet envisage une association de prêtres séculiers d'abord associés aux Filles de la Croix. (i)

Il rédige une sorte de charte de « Pratiques intérieures et extérieures des ecclésiastiques associés aux pauvres filles de la Croix : Qui mihi ministrat, me sequatur ... que celui qui me sert m'imite.

Pour obéir à cette maxime de Notre Seigneur, nous tâcherons d'occuper notre âme des mêmes pensées qui occupent l'âme de Notre Seigneur dans le sacrement de son amour, d'avoir les mêmes pensées, les mêmes désirs, les mêmes intentions, les mêmes dispositions que Lui.

Nous vivrons de la vie de la foi et nous veillerons en tous temps, pour ne pas perdre la présence du Saint Esprit en nous. Pour cela nous serons intérieurs, recueillis et crucifiés, de manière à être à notre tour les agneaux et les victimes de Dieu, faisant toutes nos actions en union avec Notre Seigneur Jésus crucifié,, avec une élévation de coeur à Dieu, en sa présence et pour lui plaire.'

A l'imitation de notre Père et Patron St André, nous entretiendrons dans notre coeur un saint **désir** de la croix et nous tâcherons en portant notre croix, tous les jours, d'être une lumière qui porte dans les âmes l'amour de la Croix et du divin Crucifié. Pour cela, nous serons morts et vivants en tout et pour tout afin de ne point nous conformer au monde mais à notre divin modèle.

Chaque associé rappellera à son souvenir et s'efforcera de faire entrer dans son coeur cette maxime de l'Esprit Saint: « mihi mundus crucifixus est, ego mundo ».

Pour en obtenir la grâce, au moins le troisième vendredi de chaque mois, on dira l'oraison qui se trouve à l'office de St André, avec un Pater et un Ave. » (2)

Signatures de quelques associés :

André-Hubert Foumet ; Robert Butaud, curé de Nalliers ; Austrégisile Delaroche, vicaire d'Angles; Louis Forget, desservant de Maillé; René Mathé, desservant de La Puye ; Peugnet, visiteur des Filles de la Croix de Paris ; Jean Poulet, curé de Béthines ; Pierre Grattereau, curé de St Martial d'Angoulême; J.A. Amaudeau, vicaire de St Jacques de Châtellerault; M.Joseph Boyer, curé de St Ausonne ; Aimé-Joseph Mén'got, desservant de St Macoul...

Saubat, dans son ouvrage, reprend le « Règlement provisoire pour les Pauvres Enfants et Pères de la Croix ».

Il s'agit de propos spirituels sur « la conduite intérieure toute personnelle et la conduite extérieure » « le fondement doctrinal, le programme de l'institution nouvelle est le Divin Modèle qui se présente sur la Croix : la fin à atteindre pour être disciple de la Croix est la réalisation la plus parfaite du Modèle par une vie aussi semblable que possible à celle de Notre Seigneur Jésus Christ. (...) Après la sanctification personnelle, le but de l'Association est l'instruction des pauvres, le service des malades. »

Selon le témoignage entre autres de Monsieur Taury, curé de Chauvigny, cette association sacerdotale fut avant tout celle de prêtres amis et pénitents du Père André, agrégée à l'Institut des Filles de la Croix. Parmi les proches d'André-Hubert partageant cette initiative, nous pouvons nommer Mgr de Bouillé à Poitiers à partir de 1820, Messieurs de Moussac et Samoyault, vicaires généraux, Mgr de Beauregard, ex-vicaire général de Poitiers, évêque d'Orléans; Mgr. Soyer, ex-vicaire général de Poitiers, évêque de Luçon; Mgr. Malgret, évêque d'Arathie aux Îles Sandwich; Mr. de Rochemonteix vicaire général, Mr. Meschain, supérieur du Grand Séminaire, les abbés Amaudeau (diacre héroïque aux pontons de La Rochelle), Forget, Butaud, Mathé, Berthon, Guillet, curé de Coussay-les-Bois, Bertmnd, curé de Paizay-le-Sec, Raison, Demelveau, curé d'Avanton.

L'association existait avant 1825 et durera probablement jusqu'à la mort du Père André.

C- Les Missions, les retraites spirituelles, les conférences spirituelles.

André-Hubert revient d'Espagne en 1797. Ce retour est difficile. La persécution sévit toujours à Poitiers. Il se cache. C'est cette année-là qu'il rencontre dans la grange des Marsyllis Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, celle qui fondera avec lui la famille religieuse des Filles de la Croix.

De 1797 à 1805, date de ses retrouvailles avec le presbytère de Maillé où il sera curé jusqu'en 1820, André-Hubert anime des Missions avec quelques confrères, à Béthines, La Roche Posay, Civray, Saint Savin, avec le Père Aub'm curé de Montmorillon, avec l'abbé de Moussac, avec le Père Bétemps et aussi avec son vicaire Guillet, un très saint homme.

Le Bon Père avait appris la simplicité, particulièrement à Los Arcos.

Il se mêlait aux gens simples qui n'avaient ni instruction ni éducation « Madame Beaudroux, mettez-vous à côté de moi, au ciel on sera tous les uns à côté des autres » disait-il un jour en se mettant à table.

De 1797 à 1802, il vit ainsi, pauvrement, discrètement, sans paroisse, sans peuple Et le Concordat ? On a forcé la main au Pape ! Il hésite. Il hésite, il écrit à son évêque. Son laisser -passer pour l'Espagne à nouveau est prêt. Il garde confiance et charité envers l'autorité, envers l'Eglise quelle qu'elle soit.

L'escalier du pauvre eut des conséquences profondes et durables chez notre Bon Père, à commencer par ses prédications transformées. Simplicité et vérité d'abord. Monseigneur Cousseau nous précise que « l'homme disparaissait ainsi tout entier, il ne restait plus que l'Esprit de Jésus Christ parlant et agissant dans son fidèle ministre. »

Dans ses conférences spirituelles et ses retraites ecclésiastiques, le Bon Père développera l'enseignement de la Croix, l'adoration eucharistique.

Il suivit ses deux dernières retraites, à Poitiers, avec les futurs prêtres, au séminaire, en 1833 ... fit ses adieux à Poitiers.

D - Les liens avec l'autorité épiscopale.

Dans la notice historique de Mgr. Cousseau, la relation avec Mgr. Bouillé est décrite.

Prêtre séculier, fort attaché à son diocèse, à son peuple, il l'était tout autant à son évêque. Comme le lien fraternel était puissant avec les prêtres depuis ses quatre oncles, le curé d'Haims, celui de Maillé, le chanoine de Notre-Dame de Châtellerault et le supérieur des Capucins de Poitiers, avec son vicaire Guillon (+ en 1790), avec son ami Grattereau sur les chemins de St Jacques, pareillement le lien avec l'évêque était essentiel, indiscutable, même en pleine hésitation comme lors du Concordat de 1801, signé entre la France, Bonaparte, et le Saint Siège, Cardinal Consalvi. Il écrira alors à Mgr. Bailly, son évêque nommé en septembre 1802.

Avec l'abbé de Moussac, oncle de Sr. Elisabeth, il gardera une amitié fraternelle, sacerdotale, inaltérable.

A voir la liste des évêques, vicaires épiscopaux et généraux, membres de l'association sacerdotale du Bon Père, on comprend la sympathie de l'autorité.

B - Les Jeunes clercs, un défi.

« Il n'était pas possible d'improviser des ministres du Seigneur » écrit Saubat.

Dans sa notice historique, le Père Cousseau que « le schisme constitutionnel, les fatigues de l'exil, et les échafauds de la Convention avaient fait disparaître la plus grande partie de l'ancien clergé, et aucune ordination nouvelle ne donnait de successeurs aux prêtres que la mort ne cessait de frapper, même après la fin de la persécution »

Qu'en est-il des jeunes clercs, des « Enfants du Bon Père », de la relève ?

Le Père André-Hubert visite les familles pauvres, simples dirons-nous aujourd'hui. Ce ne sont pas des familles miséreuses.

Après son retour en 1797, il porte la blouse des paysans ; il se déguise en « fagoteur », une serpe à la main ou une fourche sur l'épaule !

C'est l'époque où les famille riches n'envoient plus les jeunes en vue de la prêtrise -. ni statut social, ni revenus garantis ; ça ne rapporte plus !

Le Bon Père donc visite des familles chrétiennes, humbles, où foi et vertus sont vivantes. Il donne les premières leçons pour exercer leur intelligence, d'abord le français, le latin ensuite.

Au presbytère de Maillé, paroisse « l'une des plus grandes du diocèse » avec 8 lieues de circonférence et 2000 âmes !

A l'Aumônerie de La Puye, les «Jeunes clercs » reçoivent les rudiments d'une formation cléricale. Une quinzaine d'entre eux vivent leurs vacances studieuses à La Puye, le témoignage de l'abbé Forget l'atteste. (Saubat p. 242). Le Bon Père en prenait chez lui pour les exercices de piété.

Auprès des pasteurs, sur le terrain, en proximité, les jeunes recevaient une éducation complète.

Après cette première étape de formation, les « Enfants du Bon Père » rejoignaient soit quelque école cléricale de Poitiers, soit allaient au Petit Séminaire de Bressuire, ou de Montmorillon. (ce dernier ouvre en 1807).

A Poitiers, plusieurs vont à la « Grand' Maison » chez le Père Coudrin. Mr. Hippolyte Delaunay (de Thénezay) est nommé supérieur de l'établissement.

André-Hubert suit ses élèves. Il écrit le 22 avril 1822 à l'un d'eux de la Grand'Maison (Saubat p. 236-237). Le père André intervient en sa faveur. Le jeune Fiot connaîtra le Petit Séminaire de St Maixent après un an à l'école cléricale.

On repère 32 prêtres connus, élèves du Bon Père, qui seront suivis attentivement par lui-même. Qui paie la formation ? L'évêque avec Mr. de Moussac, mais aussi la paroisse de Maillé, les amis de Poitiers, les directeurs d'écoles ; tous participent généreusement à ce défi de la formation des jeunes clercs

Deux récits de petits clercs peuvent être lus avec intérêt ; celui du fils Forget et celui du jeune Mathé. **Des presbytères** au **Grand Séminaire de Poitiers**, en rejoignant les collèges ou écoles cléricales puis Petits Séminaires, les jeunes séminaristes du temps d'André-Hubert trouvent un équilibre évident entre la formation proche, locale, et 1'institution urbaine. Le Bon Père poursuivra cet accompagnement des clercs lors du vicariat comme il l'a vécu auprès de son oncle à Haims, comme il l'a vécu aussi à Maillé avec son saint vicaire Guillon.

Les lettres à l'abbé Mathé lors des premières années de ministère en font foi. L'accompagnement de ses « Enfants » auprès de la Grand'Maison se fera très gratuitement : il ne retiendra pas l'un ou l'autre qui désire partir dans les missions lointaines picpouilles. Sa correspondance avec le Père Coudrin révèle son esprit large et son sens de l'Église universelle.

Sans doute, le Père André <u>mise sur les pauvres pour l'évangélisation des pauvres !</u>

Humble, « misérable », dira-t-il de lui-même dans « l'escalier de l'adoration », il appelle des enfants simples et droits, d'une foi chrétienne authentique pour une mission qu'il juge urgente auprès des campagnes.

CONCLUSION

- André-Hubert Foumet est fort attaché à son peuple « bon pasteur ». Il aime ses ouailles comme le Christ. Il préfère les plus pauvres, les plus simples, et visitera aussi ses persécuteurs d'hier.
- André-Hubert Foumet vit la fraternité sacerdotale très tôt dans son ministère et la développe. Le lien aux frères prêtres et à l'évêque c'est tout un. En pleine tourmente et en temps de paix, il a la même attitude.
- André-Hubert Foumet appelle les jeunes à partir des besoins de l'Église concordataire. Les bénéfices ne sont plus. La passation des charges d'oncle à neveu n'existe plus.

7

André-Hubert a 50 ans en 1802. Son œuvre auprès des prêtres pour reconstruire le presbyterium déchiré, son labeur incessant auprès des jeunes clercs, sans oublier la fondation et l'accompagnement quotidien des filles de la Croix, vont se développer jusqu'à sa mort en 1834. Il a 82 ans.

« Je voudrais m'en aller au ciel dit-il en riant, mais mes filles m'enchaînent à la terre avec leur chapelet! »

L'hiver 1834 est fort doux. Au retour du printemps, André-Hubert ramasse toute son énergie et toute sa vigueur et se fait conduire à l'Eucharistie par un vieux domestique. Au sortir de l'église, inondée par le soleil de mai, il s'écrie : « oh, Beau Soleil, si on savait apprécier ta beauté! »

Le 13 Mai 1834, à 9 heures du matin, André-Hubert ouvre ses yeux au Soleil sans déclin.(1)

Soleil couchant
Tu soulignes ton feu
De traits fougueux
Comme ratures
Sur brouillon de ciel!

Derrière les grands chênes Tu glisses avec langueur, Tu t'effaces et comme une mèche Qui s'éteint enfin Le jour t'ensevelit.

Attends demain.
Il y eut un soir,
Il y aura un matin.

Père Armel de SAGAZAN La Puye 7 Août 2002

1-Sr. Simone Pon-Layus « Connais-tu André-Hubert Fournet « p. 43